Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261124-2026_99-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	27
Présents	:	21
Représentés	:	5
Votants	:	26

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
23 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois novembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 16 novembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 novembre 2026

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. RAMIREZ, M. LEDUC, Mme BÉBIN, M. HEUZÉ, Mme TOULOUSE, adjoints, Mme JOURDY, Mme COTTIER, M. MENGUY, M. RAPHAEL, M. DAVID, M. VALLET, M. GROSBOIS, M. PERRIGAULT, Mme CHERRUET, Mme YOUBOU, Mme POIRIER DEMEURÉ, M. GUINARD, M. ARNAUD, Mme BERTHOUX, M. MARIÉ,

Étaient représentés **:**
Mme BÉTHUEL donne pouvoir à Mme BÉBIN
Mme PATRU donne pouvoir à M. FOUVILLE
M. VALET donne pouvoir à Mme POIRIÉ
Mme JOALLAND donne pouvoir à M. MARIÉ
Mme DELACROIX donne pouvoir à Mme YOUBOU

Étaient absents **:**
Mme GUINARD

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2026-99- Intercommunalité - Rapport sur le prix et la qualité du service public 2025- Eau potable- Collectivité Eau du Bassin Rennais

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D2224-5, la réalisation d'un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce rapport a pour objet de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Le RPQS ayant été transmis par la CEBR le 15 octobre 2026, il est proposé de prendre acte de ce rapport.

L'ensemble du rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable dont la compétence est déléguée à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) ayant été transmis aux membres du conseil, Monsieur Jean-Noël DAVID, élu au conseil municipal et élu du comité syndical CEBR, présente quelques points de ce RPQS.

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213502271-20261124-2026_99-DE

Il insiste notamment sur :

- L'organisation du service,
- La protection des ressources en eau,
- Les services de production d'eau potable,
- Les services de distribution d'eau potable,
- Le prix du service d'eau potable,
- Les finances de la collectivité.

Le conseil municipal **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'année 2025.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE